
Autoformation - Concevoir et organiser une programmation culturelle en bibliothèque

Formation à distance

Dates : du 06/01/2025 au 19/12/2025

Durée : 8 heures

Publics visés : Personnels, de tous types de bibliothèques, en charge de la programmation culturelle

Lieu de la formation : Plateforme pédagogique de la formation à distance, Enssib , 69100 Villeurbanne

Responsable scientifique : Christophe CATANESE Enssib

Compétences visées

Définir une programmation culturelle;
Envisager les différents types d'action;
Construire sa programmation culturelle;
Formaliser les partenariats;
Établir le plan de communication;
Évaluer cette programmation;
Prolonger et valoriser l'événement.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est dispensée en auto-formation tutorée : il s'agit d'une formation en ligne suivie en autonomie par un apprenant qui bénéficie, tout au long de sa formation, d'un tutorat scientifique et pédagogique :

- Tutorat scientifique : un(e) expert(e) métier répond aux questions de l'apprenant sur le contenu de la formation
- Tutorat pédagogique : assuré par le pôle Pédagogie numérique de l'Enssib, il consiste à s'assurer du bon suivi de la formation par l'apprenant

L'auto-formation « Concevoir et organiser une programmation culturelle » propose au participant une alternance de présentations multimédias interactives, de vidéos ainsi que d'exercices à réaliser en ligne.

Le stage représente une durée théorique de 4 heures, soit 8 heures de travail personnel au total, réparties sur 4 semaines.

Une attestation de participation est délivrée à tout stagiaire ayant effectivement consulté à minima 80% des ressources à l'issue des 4 semaines de formation.

Pré-requis recommandés Pré-requis techniques :

- * casque audio ou écouteurs
- * navigateur internet (Chrome V71 recommandé),
- * en cas de connexion à partir d'un réseau, le port 1935 doit être ouvert.

Contenu de la formation

Qu'entend-on par programmation culturelle ?

Quelles actions peut-on imaginer pour sa propre structure ?

L'intégration de cette programmation dans la politique de l'établissement

La définition du public visé

L'identification des personnes ressources

La coordination des différents services

Sensibiliser et impliquer les collègues

La construction de cette programmation

Les différentes étapes à mettre en place

La préparation de l'évènement

Point sur l'accueil du public, des partenaires et des intervenants

La gestion budgétaire

La communication

L'évaluation

Le lien avec les collections

Cette formation se veut généraliste mais le tuteur scientifique, joignable tout le long de la formation, sera à votre disposition si vous avez des questions plus précises par rapport à votre contexte de travail.

Cette formation a été conçue par Emmanuèle Payen de la BPI

Tarifs 200€

Payant pour tous. 200 € en cas de prise en charge professionnelle, 120 € pour les particuliers.

Gratuit uniquement pour les agents relevant du Ministère de la Culture.

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous pouvez suivre la formation **à tout moment** entre le 6 janvier et le 19 décembre 2025.

Dès validation de votre inscription par nos services et selon les dates que vous aurez choisies pour réaliser la formation, vous recevrez des identifiants de connexion vous permettant d'accéder à la plateforme pédagogique pendant 4 semaines, et de consulter, à votre rythme, les contenus pédagogiques proposés.

Merci de nous indiquer, dès l'envoi du bulletin, les dates choisies pour la réalisation de la formation, du 1er au 30 du mois ou bien du 15 au 15 du mois d'après.

NB : en raison des congés, il ne sera pas possible de suivre la formation en juillet et en août.

Vos contacts

Claudette Laib et Rafiqua Ibrahim Alifou, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV

Direction des études et des stages

Tél : +33 (0)4.72.11.44.46

Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 13/09/2024 au 15/11/2025.

Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.